

Enseignements et évaluation en sciences économiques et sociales

05-06 février 2020

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	MINISTÈRE DE LA CULTURE	MINISTÈRE DES SPORTS
---	--	----------------------------	-------------------------

SOMMAIRE

A blue decorative line starts at the top left, goes down, then right, and finally up and right at an angle.

- Présentation du séminaire
- Repères sur la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat et la réforme du lycée
- Le nouveau programme de sciences économiques et sociales en classe de terminale
- Premières observations sur la mise en œuvre des programmes
- L'évaluation en sciences économiques et sociales

RÉFORME DU BACCALAURÉAT, RÉFORME DU LYCÉE

Objectifs généraux de la réforme

- Simplifier l'organisation de l'examen (4 épreuves terminales)
- Valoriser le travail et la régularité des lycéens
- Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
- Améliorer la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur
- Fin des séries : spécialisation « modulable » et progressive

L'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée

- Enseignement de tronc commun en classe de seconde
- Enseignement de spécialité dans le cycle terminal
- Diversification des profils des élèves

Nouvelle évaluation au baccalauréat

- Épreuve commune de contrôle continu
- Épreuve terminale
- Grand oral

LES CHOIX DES ÉLÈVES

► 1 Enseignements de spécialité choisis

Enseignement de spécialité	Nombre d'élèves ayant choisi l'enseignement	% d'élèves ayant choisi l'enseignement	% de filles ayant choisi l'enseignement	% de garçons ayant choisi l'enseignement	% d'élèves ayant choisi l'enseignement dans le public	% d'élèves ayant choisi l'enseignement dans le privé
Mathématiques	265 178	68,6	61,4	77,8	67,3	72,8
Physique-chimie	180 592	46,7	39,0	56,5	45,6	50,3
Sciences de la vie et de la Terre	165 843	42,9	44,7	40,6	43,2	41,9
Sciences économiques et sociales	151 408	39,2	42,4	35,1	38,8	40,4
Hist-géo. géopolitique et sciences politiques	134 949	34,9	39,1	29,6	34,6	35,9
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales ¹	109 661	28,4	34,9	20,1	29,1	25,9
Humanités, littérature et philosophie	69 967	18,1	25,3	9,0	19,1	15,0
Numérique et sciences informatiques (NSI)	31 502	8,1	2,6	15,2	8,1	8,2
Sciences de l'ingénieur (SI)	22 432	5,8	1,6	11,1	6,5	3,7
Arts plastiques	11 998	3,1	4,2	1,7	3,4	2,3
Cinéma-audiovisuel	4 357	1,1	1,2	1,1	1,3	0,6
Théâtre	2 789	0,7	0,9	0,4	0,8	0,3
Histoire des arts	2 600	0,7	0,9	0,3	0,8	0,2
Musique	1 943	0,5	0,6	0,4	0,6	0,1
Littérature et LCA latin	1 037	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2
Danse	514	0,1	0,2	0,0	0,2	0,0
Littérature et LCA grec	290	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Arts du cirque	92	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Biologie écologie	22	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Les élèves ayant choisi deux LLCER ne sont comptés qu'une fois.

Lecture : à la rentrée 2019, 61,4 % des filles en 1^{er} G ont choisi les mathématiques.

Champ : France métropolitaine + 5 DOM, enseignement public et enseignement privé, y compris hors contrat.

Source : MENJ-DEPP.

LES CHOIX DES ÉLÈVES : DIVERSITÉ DES PROFILS

► 3 Les triplettes les plus choisies

	Nombre d'élèves	% d'élèves	Cumul
Mathématiques, physique-chimie, SVT	109 398	28,3	28,3
Histoire-géo-politique, mathématiques, SES	31 175	8,1	36,4
Histoire-géo-politique, langues littérature, SES	27 725	7,2	43,5
Histoire-géo-politique, humanités littérature philo, SES	17 200	4,4	48,0
Histoire-géo-politique, humanités littérature philo, langues-littérature	16 992	4,4	52,4
Mathématiques physique, chimie, sciences de l'ingénieur	16 558	4,3	56,7
Mathématiques numérique, sciences informatiques, physique-chimie	16 045	4,2	60,8
Langues littérature, mathématiques, SES	13 046	3,4	64,2
Mathématiques, SVT, SES	12 829	3,3	67,5
Mathématiques, physique-chimie, SES	12 246	3,2	70,7
Histoire-géo-politique, SVT, SES	8 143	2,1	72,8
Langues et littérature, mathématiques, physique-chimie	8 078	2,1	74,9
Humanités littérature et philo, langues littérature, SES	7 136	1,8	76,7
Histoire-géo-politique, mathématiques, physique-chimie	5 862	1,5	78,2
Langues-littérature, mathématiques, SVT	4 756	1,2	79,5
Autres	79 406	20,5	100,0
Ensemble	386 595	100,0	

Champ : France métropolitaine + 5 DOM, enseignement public et enseignement privé, y compris hors contrat.

Source : MENJ-DEPP.

LES CHOIX DES ÉLÈVES SELON L'ORIGINE SOCIALE

► 2 Enseignements de spécialité choisis selon l'origine sociale

Enseignement de spécialité	% d'élèves d'origine sociale très favorisée ayant choisi l'enseignement	% d'élèves d'origine sociale favorisée ayant choisi l'enseignement	% d'élèves d'origine sociale moyenne ayant choisi l'enseignement	% d'élèves d'origine sociale défavorisée ayant choisi l'enseignement	% d'élèves ayant choisi l'enseignement
Mathématiques	75,7	68,5	64,9	61,9	68,6
Physique-chimie	52,6	47,6	42,9	41,0	46,7
Sciences de la vie et de la Terre	41,8	44,9	43,3	43,6	42,9
Sciences économiques et sociales	36,9	37,6	41,4	41,9	39,2
Hist-géo. géopolitique et sciences politiques	33,1	33,6	36,6	37,0	34,9
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales ¹	24,5	28,1	31,1	32,2	28,4
Humanités, littérature et philosophie	14,6	18,2	19,7	21,8	18,1
Numérique et sciences informatiques (NSI)	8,7	8,4	7,7	7,7	8,1
Sciences de l'ingénieur (SI)	6,2	6,3	5,3	5,6	5,8
Arts plastiques	2,6	3,2	3,4	3,5	3,1
Cinéma-audiovisuel	1,0	1,2	1,2	1,2	1,1
Théâtre	0,6	0,7	0,8	0,8	0,7
Histoire des arts	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Musique	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Littérature et LCA latin	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3
Danse	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Littérature et LCA grec	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Arts du cirque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Biologie écologie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Les élèves ayant choisi deux LLCER ne sont comptés qu'une fois.

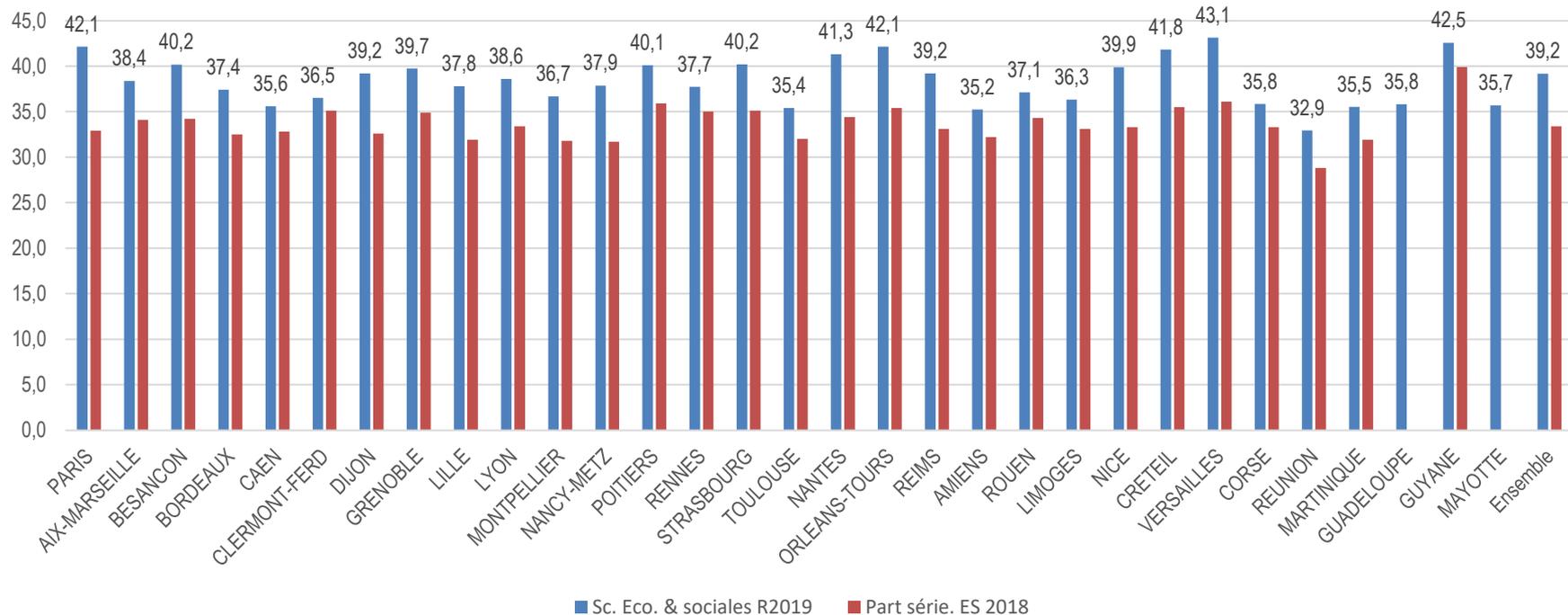
Lecture : à la rentrée 2019, 75,7 % des élèves d'origine sociale très favorisée en 1^{er} G ont choisi les mathématiques, contre 61,9 % des élèves d'origine défavorisée.

Champ : France métropolitaine + 5 DOM, enseignement public et enseignement privé, y compris hors contrat.

Source : MENJ-DEPP.

LES CHOIX DES ÉLÈVES SELON LES ACADÉMIES

Choix de l'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales par académies



PREMIÈRES OBSERVATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

- Un temps d'appropriation : conditions d'enseignement, nouveaux profils d'élèves, nouveaux programmes.
- Un approche extensive de certains chapitres
- Une rédaction des programmes en termes d'objectifs d'apprentissage
- Articulation connaissances et compétences
- Questions liées à l'évaluation
- Ressources d'accompagnement : fiche eduscol ; Campus de l'innovation ; Econofides ; Ressources académiques.

Le programme de sciences économiques et sociales en classe de terminale



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

MINISTÈRE
DES SPORTS

IGÉSR

INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

PROGRAMME DE LA CLASSE DE TERMINALE

- Rappels de quelques principes généraux d'élaboration des programmes
 - Conformité avec la nature et l'identité des sciences économiques et sociales
 - Rigueur scientifique
 - Accessibilité / attractivité

PROGRAMME DE LA CLASSE DE TERMINALE

■ Conformité avec l'identité des sciences économiques et sociales

- Amener les élèves à mieux comprendre les grands enjeux et les mécanismes essentiels, économiques, sociaux et politiques du monde contemporain.
- Enseignement de culture générale ayant comme principaux objectifs la formation scientifique, la formation culturelle et l'éducation à la citoyenneté des élèves.
- Inviter les élèves à mener une réflexion consacrée à une question centrale : pourquoi et comment les individus font-ils société ?
- Mobiliser les regards des trois sciences qui, chacune avec ses spécificités, interrogent cette question : la science économique, la sociologie et la science politique.

PROGRAMME DE LA CLASSE DE TERMINALE

■ Rigueur scientifique

- Dans la lignée des préconisations du rapport Guesnerie de 2008.
- Partenariat avec le Collège de France
- Appréhender les spécificités disciplinaires avant de croiser les regards sur des thèmes identifiés.

PROGRAMME DE LA CLASSE DE TERMINALE

■ Accessibilité /attractivité

- Traite des grands enjeux économiques et sociaux du monde contemporain
- Permet de donner du sens aux apprentissages
- Explication des attentes → rédaction en termes d'objectifs d'apprentissage - Des objectifs d'apprentissage explicites : « comprendre », « savoir interpréter », « connaître », « savoir que », « être capable d'illustrer ».
- Le programme définit ce que les élèves doivent avoir acquis à la fin de l'année (savoirs et savoir-faire).
- Une continuité et une progressivité des apprentissages (connaissances et compétences)
- Équilibre science économique / sociologie-science politique

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET REPÈRES PÉDAGOGIQUES

■ Classes de première et de terminale

- **participer à la formation intellectuelle des élèves** en renforçant leur acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique ;
- **préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur.** Il existe en effet un vaste éventail de cursus pour lesquels la maîtrise de connaissances en sciences économiques et sociales constitue un atout indiscutable (classes préparatoires économiques et commerciales, classes préparatoires lettres et sciences sociales, formations universitaires d'économie et gestion, de droit, de science politique, de sociologie, de LEA, d'AES, instituts d'études politiques, écoles spécialisées : écoles de commerce et management, écoles de communication et journalisme, etc.) ;
- **contribuer à la formation citoyenne des élèves** grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET REPÈRES PÉDAGOGIQUES

■ Renforcer chez les élèves certaines compétences transversales :

Dès la classe de première :

- mobilisation des connaissances ;
- résolution chiffrée et graphique d'exercices simples ;
- collecte et traitement de l'information ;
- analyse et mobilisation des données ;
- analyse et mobilisation de documents de natures diverses ;
- construction d'une argumentation / d'un raisonnement rigoureux ;
- maîtrise de l'expression écrite et orale.

En fin de terminale (en plus des compétences transversales acquises en fin de première) :

- construction d'une problématique ;
- construction d'une dissertation.

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET REPÈRES PÉDAGOGIQUES

- Dans le cadre de ce programme, les professeurs exercent leur liberté pédagogique, en particulier en :
 - donnant du sens aux apprentissages : montrer comment les sciences économiques et sociales permettent de comprendre des situations concrètes
 - diversifiant les dispositifs et supports pédagogiques
 - favorisant la mise en activité intellectuelle des élèves.

DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT ACTUALISÉS

Science économique	<p>Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?</p> <p>Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?</p> <p>Comment lutter contre le chômage ?</p> <p>Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?</p> <p>Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?</p>
Sociologie et science politique	<p>Comment est structurée la société française actuelle ?</p> <p>Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?</p> <p>Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?</p> <p>Quelles sont les mutations du travail et de l'emploi ?</p> <p>Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?</p>
Regards croisés	<p>Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?</p> <p>Quelle action publique pour l'environnement ?</p>

L'évaluation de sciences économiques et sociales au baccalauréat



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

MINISTÈRE
DES SPORTS

IGÉSR

INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

QU'ÉVALUE-T-ON ?

- Connaissances acquises dans le cadre du programme et définies par les objectifs d'apprentissage.
- Compétences transversales :

Dès la classe de première :

- mobilisation des connaissances ;
- résolution chiffrée et graphique d'exercices simples ;
- collecte et traitement de l'information ;
- analyse et mobilisation des données ;
- analyse et mobilisation de documents de natures diverses ;
- construction d'une argumentation / d'un raisonnement rigoureux ;
- maîtrise de l'expression écrite et orale.

En fin de terminale (en plus des compétences acquises en fin de première) :

- construction d'une problématique ;
- construction d'une dissertation.

ÉPREUVE COMMUNE DE CONTRÔLE CONTINU

- Ne concerne que les élèves qui ne choisissent pas les sciences économiques et sociales en classe de terminale.
- Épreuve de deux heures. Coefficient 5, soit 5% de l'évaluation au baccalauréat.
- L'élève est aussi évalué dans le cadre de contrôle continu « ordinaire ».
- L'épreuve porte sur les notions et contenus, capacités et compétences figurant dans l'ensemble du programme de spécialité Sciences économiques et sociales de la classe de première.

ÉPREUVE COMMUNE DE CONTRÔLE CONTINU

■ Structure de l'épreuve :

- **La première partie repose sur la mobilisation des connaissances et le traitement de l'information.** Elle comporte **soit un exercice** conduisant à une résolution graphique (sans formalisation mathématique), **soit une étude d'un document de nature statistique comportant une ou plusieurs questions** (tableau, graphique, carte, radar, etc.) de 120 données chiffrées au maximum. Il est demandé au candidat de répondre aux questions **en mobilisant les connaissances** acquises dans le cadre du programme, **en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives**, et en ayant recours le cas échéant à **des résolutions graphiques**.
- La seconde partie demande un **raisonnement appuyé sur un dossier documentaire**. Le candidat est invité à développer un raisonnement **de l'ordre d'une page** en exploitant les documents du dossier et en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme. Le dossier documentaire comprend deux documents ; ils sont de nature différente : texte de 2 000 signes au maximum, document de nature statistique de 65 données au maximum.

ÉPREUVE COMMUNE DE CONTRÔLE CONTINU

- Une épreuve de **contrôle continu** (dont le poids total dans l'évaluation au baccalauréat est de 5%).
- Banque de sujets nationale
- Une évaluation en **classe de première**
- Une évaluation coordonnée
- Critères de réussite pour les élèves

ÉPREUVE TERMINALE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- L'épreuve porte sur une partie du programme de l'enseignement de spécialité « sciences économiques et sociales » de la classe de terminale
 - Cette partie, définie par circulaire, couvre les objectifs d'apprentissage de huit questions du programme et inclut les objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques.
 - Dans le cadre de l'épreuve, les acquis du programme de première peuvent être mobilisés.

ÉPREUVE TERMINALE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Deux principales conditions d'une « bonne épreuve » en Sciences économiques et sociales :

- Porter sur un champ suffisamment large du programme pour limiter au maximum le caractère aléatoire de l'épreuve
- Permettre d'évaluer les différentes compétences attendues en SES :
 - maîtrise des connaissances
 - maîtrise du traitement de l'information
 - maîtrise des compétences transversales appliquées aux SES

ÉPREUVE TERMINALE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES / DISSERTATION

■ *Objectifs de l'épreuve : compétences et connaissances évaluées*

■ Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

ÉPREUVE TERMINALE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES / DISSERTATION

■ *Structure de l'épreuve*

- Le libellé du sujet de la dissertation invite le candidat à poser et à traiter, d'une façon organisée et réfléchie, un problème exigeant un effort d'analyse économique et/ou sociologique et politique. [SEP]
- Pour aider le candidat à asseoir son travail sur des informations précises, un dossier est mis à sa disposition. Ce dossier ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à un commentaire systématique et détaillé. Il comporte 3 ou 4 documents de nature strictement factuelle. Il s'agit principalement de données statistiques (graphique, tableau, carte, radar, etc.) ; un document texte peut figurer dans le dossier documentaire à condition qu'il soit lui aussi strictement factuel (chronologie, extrait d'entretien, monographie, récit de vie, compte rendu d'enquêtes, etc.). Chaque document statistique ne devra pas dépasser 120 données chiffrées et le texte éventuel comporter plus de 2500 signes.

ÉPREUVE TERMINALE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES / ÉPREUVE COMPOSÉE

Objectifs de l'épreuve : compétences et connaissances évaluées 

Partie 1 : Mobilisation des connaissances ; il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 : Étude d'un document ; il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ; il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion. 

ÉPREUVE TERMINALE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES / ÉPREUVE COMPOSÉE

Structure de l'épreuve

■ **Partie 1 : Mobilisation des connaissances (4 points)**

- Cette première partie de l'épreuve, sans document d'appui, est composée d'une question notée sur 4 points.

■ **Partie 2 : Étude d'un document (6 points)**

- Cette deuxième partie de l'épreuve est une étude d'un document statistique (graphique, tableau, carte, radar, etc.) de 120 données chiffrées au maximum comportant deux questions.

ÉPREUVE TERMINALE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES / ÉPREUVE COMPOSÉE

Structure de l'épreuve

- **Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**
 - Le libellé du sujet invite le candidat à développer un raisonnement, à rassembler et mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles. Le dossier documentaire mis à la disposition du candidat ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à une paraphrase ou à un commentaire systématique et détaillé. Il comporte 2 ou 3 documents de nature différente (texte, graphique, tableau statistique, schéma, etc.). Chaque texte ne devra pas dépasser 2500 signes et chaque document statistique comporter plus de 120 données chiffrées.
- Les trois parties de l'épreuve composée portent sur trois questions différentes et au moins deux champs du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés).

ÉPREUVE TERMINALE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

- Les deux sujets sont déterminés de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme :
 - le sujet de dissertation et celui de la troisième partie de l'épreuve composée portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés) ;
 - les sujets de la dissertation et ceux de chaque partie de l'épreuve composée portent sur différentes questions issues du programme.